

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03844

Numéro SIREN : 517 984 043

Nom ou dénomination : A D B

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2019 sous le numéro de dépôt 6516

ADB

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
au capital de 10 010 euros

Siège social : 24, rue de la fontaine
78730 - ST ARNOULT EN YVELINES
VERSAILLES B 517 984 043

n° de
dépôt

6516



n° de
gestion

27 MAI 2019

PROCES-VERBAL **DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

n° de
feuille

015.

n° de
chrono

L'an deux mille dix-neuf,
Le 26 mars,
A 19 heures,

Le soussignée Monsieur Gérard LEAUTEY, associé unique de la société ADB, Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 010 euros.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Gérard LEAUTEY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	28 110.72 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	141 250.08 €

Pour former un résultat distribuable de	169 360.80 €
A titre de dividendes aux actionnaires	25 000.00 €
Le solde	144 360.80 €

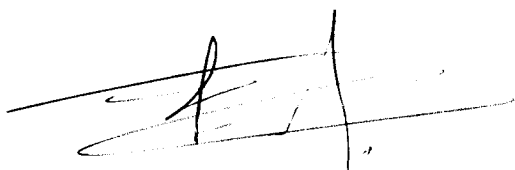
En totalité au compte "report à nouveau" qui présente ainsi un solde de 144 360.80 euros.

L'associée unique constate que le dividende net est de 25 000 euros pour l'actionnaire unique, soit pour ce dernier un revenu à déclarer de ce même montant. De ce dividende, sera déduit la retenue à la source.

Conformément à la loi, l'associé unique rappelle qu'il n'a pas été versé de dividendes au titre des trois exercices précédents.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Gérard LEAUTEY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. LEAUTEY', written over a horizontal line.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102017	et clos le	30092018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquième C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A D B	24 rue de la Fontaine
SIRET 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 1 1	78730 ST ARNOULT EN YVELINES
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Bâtiment	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	638	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quaterdecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
HANS & ASSOCIES ACEVEX 63 rue Charles de Gaulle 78730 ST ARNOULT EN YVELINES Tél: 0130412845	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 14/01/2019 Lieu: ST ARNOULT EN YVELINES
	Qualité et nom du signataire: Président
Tél:	Signature: LEAUTEY, Gérard

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
M LEAUTEY Gérard 26 rue de La Fontaine 78730 ST ARNOULT EN YVELINES	10 010	2018	35 083		1 390		
M LEAUTEY Gérard 26 rue de La Fontaine 78730 ST ARNOULT EN YVELINES	10 010	2017	16 700		177		

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

41B Rue Charles de Gaulle 78730 St Arnoult en Ynes
24 Rue de Marly 91410 Corbreuse

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS informatica

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

du 01102017

au 30092018

Désignation de l'entreprise SAS A D B

Adresse 24 rue de la Fontaine 78730 ST ARNOULT EN YVELINES

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

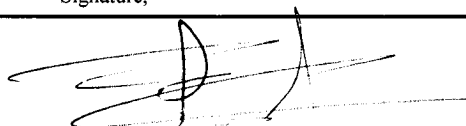
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire LEAUTEY Gérard Président		A ST ARNOULT EN YVELINES 14/01/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Désignation de l'entreprise : SAS A D B		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 24 rue de la Fontaine		78730 ST ARNOULT EN YVELLINES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 51798404300011		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 30092018	
		N-1 30092017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0....0.1.0.....)	DA	10 010	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	141 250	170 647
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	28 111	56 817
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	181 371	249 464
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	186 345	136 364
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	139	129
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	422 915	228 432
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 143	89 598
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 395	74 888
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 168	39
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	742 106	529 449
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	923 477	778 913
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	600 878	426 403
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SAS A D B				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens*	FD		FE			
			services*	FG	772 067	FH		FI	772 067
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	772 067	FK		FL	772 067	1 016 112	
	Production stockée*				FM	92 132	12 667		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	1 500			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	13 353	7 484		
	Autres produits (1) (11)				FQ	180	49		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	879 232	1 036 312
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS				
	Variation de stock (marchandises)*				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	205 125	263 658		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(48)	4 656		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	276 715	368 169		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	12 004	11 928		
	Salaires et traitements*				FY	206 465	166 291		
	Charges sociales (10)				FZ	124 269	103 145		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*	GA	35 959	40 925		
				- dotations aux provisions	GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	5 052					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD							
	Autres charges (12)	GE	18	8					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	865 559	958 781
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 674	77 531	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	57	50	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 030	2 249	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2 087	2 299	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 431	3 298	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 431	3 298	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 344)	(999)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 330	76 532	

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 082		3 254
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	71 917		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	72 999		3 254
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 880		130
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	50 356		272
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	52 236		402
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	20 763		2 853
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 982		22 568
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	954 318		1 041 865
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	926 208		985 048
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	28 111		56 817
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ	713	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 353		7 484
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
	obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		52 236		72 999	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

30/09/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	15 950	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	65 000	KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]		KP		KQ	
		[Dont Composants M3]		KS	35 115	KT	6 836
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV		KW	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KY	117 112	KZ	
		Matériel de transport *		LB	12 052	LC	4 619
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	
		Emballages récupérables et divers *		LH		LI	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	
	Avances et acomptes			LN	229 279	LO	11 455
	TOTAL III						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U	5 106	8V	57
	Autres titres immobilisés			IP		IR	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	7 350	IU	350
	TOTAL IV			LQ	12 456	LR	407
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				QG	257 685	QH	11 861

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	15 950	LW	15 950
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	65 000	MB	65 000
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]		IS		MG		MH	
		[Dont Composants M3]		IT		MJ	41 950	MK	41 950
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	
		Matériel de transport		IV		MP	92 040	MQ	25 072
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	16 671	MT	16 671
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IV		NG	92 040	NH	148 693
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
	Autres participations			IO		ØX	5 163	ØY	5 163
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	7 700	2F	7 700
	TOTAL IV			I3		NJ	12 863	NK	12 863
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	92 040	ØL	177 506

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	9 659	PF	3 150	PG		PH	12 809
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	12 133	PN	3 250	PO		PQ	15 383
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	18 627	QA	5 948	QB		QC	24 575
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	32 153	QI	19 473	QJ	41 684	QK	9 942
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 669	QM	4 138	QN		QO	7 807
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	66 582	QV	32 809	QW	41 684	QX	57 707
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	76 241	OP	35 959	OQ	41 684	OR	70 516

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	Sur stocks et en cours	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	41 720	6U	5 052
		6X		6V	46 772
	TOTAL III	7B	41 720	TY	5 052
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	41 720	UB	5 052
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	5 052	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		3 663	UM		3 663	UN			
	Prêts (1) (2)	UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières	UT		7 700	UV		7 700	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		105 397			105 397				
	Autres créances clients	UX		190 784			190 784				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY		3 275			3 275				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		15 619			15 619			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		36 958			36 958			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP		11 242			11 242			
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		113			113				
	Charges constatées d'avance	VS		5 172			5 172				
	TOTALUX			VT		379 922	VU		379 922	VV	
	RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		908			908				
	à plus de 1 an à l'origine	VH		185 437			44 209			132 631	8 597
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		139			139				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		58 143			58 143				
Personnel et comptes rattachés		8C		11 032			11 032				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		15 604			15 604				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		31 603			31 603				
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		5 155			5 155				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		11 168			11 168				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY		319 190	VZ		177 962		132 631		8 597
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		96 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		35 818	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A D B						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 8		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA		28 111	
			de son conjoint				WB			
					moins part déductible *		WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		11 510	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		215	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		592	
	Amendes et pénalités		WJ		592		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	4 982
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8			
			- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	1 604	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV			
			- imposées aux taux de 0 %				WH			
			- imposées aux taux de 19 %				WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A				XA		
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI	8 256	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		38 758		XJ		
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		38 758		XO		

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

30/09/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A D B		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A D B										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	170 647	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
			- Autres réserves			ZD	86 214						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	56 817		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	227 464		Report à nouveau	ZG	141 250						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	227 464				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	27 797	139 954						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	22 580	15 138						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	37 384	55 599						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	27 704	13 319						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	18 403	37 072						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	142 846	107 086						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	276 715	368 169						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 544	2 843						
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	8 460	9 085							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	12 004	11 928						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	64 073	126 581						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	81 821	161 389						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	165 525							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.53	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	VOLVO EC-306-BM	89 744	39 387		50 356
	2	diac-ACHAT MASTER	2 296	2 296		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	62 000	11 644	11 644			
	2	9 917	9 917	9 917			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			21 561			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B)		(C)	
				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
❶		❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS A D B										Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :											
Exercice ouvert le : 01/10/2017 et clos le : 30/09/2018										Durée en nombre de mois	
										1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	772 067
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	772 067
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	180
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	92 180
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	92 360
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats										ON	205 125
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	231 040
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	6 324
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	18
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	442 507
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	421 921
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	421 921
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	772 067
Effectifs au sens de la CVAE *										EY	5
Période de référence										GY	01/10/2017
Date de cessation										GZ	30/09/2018
										HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel * :										YP	5
dont apprentis										YF	1
dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 8

N° SIRET 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A D B

ADRESSE (voie) 24 rue de la Fontaine

CODE POSTAL 78730 VILLE ST ARNOULT EN YVELINES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 10 010

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LEAUTEY Prénom(s) Gérard

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10 010

Naissance : Date 241067 N° Département 91 Commune PALAISEAU Pays FRANCE

Adresse : N° 26 Voie rue de La Fontaine

Code postal 78730 Commune ST ARNOULT EN YVELINES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 8

N° SIRET 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A D B

ADRESSE (voie) 24 rue de la Fontaine

CODE POSTAL 78730 VILLE ST ARNOULT EN YVELINES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique 5710 Dénomination AGP

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 3 8 0 9 0 2 9 % de détention 10.00

Adresse : N° 26 Voie rue de la Fontaine

Code postal 78730 Commune ST ARNOULT EN YVELINES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			5 171.93
30/09/2018 02 CCA BERLINGO au 15/10/18	116.66		
30/09/2018 02 CCA BERLINGO au 15/10/18	11.34		
30/09/2018 02 CCA MASTER au 04.10.18	45.16		
30/09/2018 02 CCA MASTER au 04.10.18	8.36		
30/09/2018 02 CCA FORSCHE 1018-060919	294.00		
30/09/2018 02 CCA SMABTP 2018	1 501.58		
30/09/2018 02 CCA TF AMBRE 4T18	275.25		
30/09/2018 02 CCA FRANFINANCE 4T18	222.00		
30/09/2018 02 CCA FAXY 10/18	48.80		
30/09/2018 02 CCA au 30/09/2018 NATIXIS	1 780.29		
30/09/2018 02 CCA DIAC 270918-261018	338.57		
30/09/2018 02 CCA DIAC 270918-261018	21.44		
30/09/2018 02 CCA DIAC 160918-151018	158.16		
30/09/2018 02 CCA DIAC 160918-151018	25.12		
30/09/2018 02 CCA AXA DEPOT 2018	207.82		
30/09/2018 02 CCA IDENTICAR 241017-231018	11.46		
30/09/2018 02 CCA IDENTICAR 150218-140219	66.78		
30/09/2018 02 CCA HOMME CLE 4T18	39.14		
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT			161 802.75
30/09/2018 02 FAE DE REYNAL 10% FA1643	937.85		
30/09/2018 02 FAE DE REYNAL 5.5% FA1643	30 947.25		
30/09/2018 02 FAE DAVERDIN 10% DV3032	12 535.59		
30/09/2018 02 FAE MARTINEZ 10% FA1638	69 022.27		
30/09/2018 02 FAE MARTINEZ 10% FA1640	3 394.15		
30/09/2018 02 FAE MARTINEZ 10% FA1639	8 641.44		
30/09/2018 02 FAE WOZNIAK 10%	36 324.20		
40980000 FOURNISSEURS-AVOIRS A RECEVOIR			113.40
30/09/2018 02 ANP PEINTURE DE PAIS	113.40		
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR			11 242.00
30/09/2018 02 PROV CICE 2018	5 978.00		
30/09/2018 02 CICE 2017	5 264.00		
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
16880000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT			139.00
30/09/2018 02 PROV INCE		139.00	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER			13.50
30/09/2018 02 PROV AGIOS 3T18		13.50	
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			9 532.52
30/09/2018 02 FNP BRICODÉPOT 19.09.18		144.00	
30/09/2018 02 FNP ACASA 09.18		14.00	
30/09/2018 02 FNP APST 3T18		126.00	
30/09/2018 02 FNP A CELEC JARDIN CHEMLA		3 000.00	
30/09/2018 02 FNP A6DOM 07 A 09/18		281.00	
30/09/2018 02 FNP AB IMMO ECHEVARIA		3 000.00	
30/09/2018 02 FNP VINCI 09-18		190.72	
30/09/2018 02 FNP TRCC BILAN 2018		1 080.00	
30/09/2018 02 FNP EDF CORBREUSE 06-09/18		1 240.80	
30/09/2018 02 FNP EDF 41R CDG		456.00	
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER			5 380.40
30/09/2018 02 FORF SOCIAL GL 2015		608.40	
30/09/2018 02 CHG S/SAL GL 2015		2 250.00	
30/09/2018 02 PROV CCP 08-18		348.00	
30/09/2018 02 PROV CCP 09-18		2 174.00	
44860000 CHARGES A PAYER			5 154.75
30/09/2018 02 PROV TVS 2018 PORSCHE		72.00	
30/09/2018 02 PROV CFE FONTAINE 2018		1 438.00	
30/09/2018 02 PROV CFE CDG 2018		321.00	
30/09/2018 02 PROV CFE CORBREUSE 2018		878.00	
30/09/2018 02 PROV CVAE 2018		261.00	
30/09/2018 02 PROV TF CORBREUSE 2018		939.75	
30/09/2018 02 PROV TVS 2018 MONDEO		138.00	
30/09/2018 02 PROV TVS 2015-2016 NON PAYE		10.00	
30/09/2018 02 PROV TA 2018		1 097.00	
41980000 Clients - Avoirs à établir			11 110.00
30/09/2018 02 AAE MARTINEZ 1116 10%		11 110.00	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER			58.39
30/09/2018 02 PROV CIC PORSCHE 0609-300918		58.39	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION			592.00
31/10/2017 DE 22.09-CBM ALENDE	107.00		
30/12/2017 DE 04.12-CBM ALENDE	35.00		
28/02/2018 DE 29.01-ALENDE	450.00		
67180000 Charges exceptionnelles			1 287.81
20/02/2018 CI VIR SEPA INTERCOM GROUP	120.00		
02/03/2018 08 RENAULT	267.88		
23/04/2018 02 Prime CEE refusée	350.00		
30/09/2018 02 AVOIR LAPEYRE PERDU	152.10		
30/09/2018 02 Sal Petru Gherghel perdu	397.83		
67520000 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED			50 356.07
30/09/2018 02 Cession / Rebut au 30/09/2018	50 356.07		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 Produits exceptionnels			1 082.00
30/09/2018 02 CHQ HUGO 22/09/17 NON DEB		900.00	
30/09/2018 02 CCCBTP 2014 NON APPELE		182.00	
77520000 CESSIONS ELEMENTS ACTIFS			71 916.67
12/07/2018 09 RENAULT - MASTER CC657MQ		9 916.67	
12/07/2018 09 MR FRAMAN - VOLVO EC306EM		62 000.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	3 141.25	6 291.25	3 150.00	50.07
20500000 CONCESS. BREVETS LIC.	15 950.00	15 950.00		
28050000 AMORT. CONCESS. BREVETS LIC.	12 808.75	9 658.75	3 150.00	32.61
CONSTRUCTIONS	49 616.67	52 866.67	3 250.00	6.15
21310000 BATIMENT CORBREUSE	65 000.00	65 000.00		
28131000 AMORT. BATIMENT	15 383.33	12 133.33	3 250.00	26.79
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	17 375.38	16 487.76	887.62	5.38
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	41 950.32	35 114.63	6 835.69	19.47
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	24 574.94	18 626.87	5 948.07	31.93
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 994.40	93 342.42	69 348.02	74.29
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	25 071.74	117 111.70	92 039.96	78.59
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	9 695.39	7 256.37	2 439.02	33.61
21840000 MOBILIERS	6 976.00	4 796.00	2 180.00	45.45
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	9 942.16	32 153.03	22 210.87	69.08
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	5 470.34	2 709.42	2 760.92	101.90
28184000 AMORT. MOBILIERS	2 336.23	959.20	1 377.03	143.56
AUTRES PARTICIPATIONS	1 500.00	1 500.00		
26100000 SAS AGP	900.00	900.00		
26101000 SAS SYNERCIEL	600.00	600.00		
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	3 662.57	3 605.84	56.73	1.57
26700000 CREANCES S/PARTICIP. SAS AGP	3 662.57	3 605.84	56.73	1.57
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 700.00	7 350.00	350.00	4.76
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	7 700.00	7 350.00	350.00	4.76
Total II	106 990.27	181 443.94	74 453.67	41.03
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	5 400.00	5 352.00	48.00	0.90
31000000 STOCKS MAT.PREM.ET FOURN.	5 400.00	5 352.00	48.00	0.90
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	198 960.00	106 828.00	92 132.00	86.24
33500000 TRAVAUX EN COURS	198 960.00	106 828.00	92 132.00	86.24
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	668.80	29 398.63	28 729.83	97.73
40910000 FOURN.AV.ACPT VERSES/COMM	668.80	29 398.63	28 729.83	97.73
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	249 408.24	132 359.12	117 049.12	88.43
41100000 CLIENTS	28 980.91	74 284.96	45 304.05	60.99
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX	105 396.66	99 794.11	5 602.55	5.61
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	161 802.75		161 802.75	
49100000 Prov. p/Dépréc. Cptes Clients	46 772.08	41 719.95	5 052.13	12.11
AUTRES CREANCES	67 207.13	35 936.37	31 270.76	87.02
40100100 FOURNISSEURS		581.24	581.24	100.00
40980000 FOURNISSEURS-AVOIRS A RECEVOIR	113.40		113.40	
42500000 PERSONNEL AVANC.ET ACPTE	1 500.00	5 000.00	3 500.00	70.00
42510000 NDF MR LEAUTEY	1 774.75	1 881.60	106.85	5.68
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	15 619.00		15 619.00	
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE		287.61	287.61	100.00
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	4 217.46	6 596.34	2 378.88	36.06

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12	30/09/2017 12	Euros	%
CAPITAL	10 010.00	20 000.00	9 990.00	49.95
10100000 CAPITAL	10 010.00	20 000.00	9 990.00	49.95
RESERVE LEGALE	2 000.00	2 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	2 000.00	2 000.00		
REPORT A NOUVEAU	141 250.08	170 646.87	29 396.79	17.23
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	141 250.08	170 646.87	29 396.79	17.23
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	28 110.72	56 816.91	28 706.19	50.52
Total I	181 370.80	249 463.78	68 092.98	27.30
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	185 437.16	129 478.16	55 959.00	43.22
16410000 PRET CIC 65000€	42 811.34	47 866.36	5 055.02	10.56
16430000 PRET CIC 85 000€ - VOLVO	41 744.10	62 829.39	21 085.29	33.56
16440000 PRET CIC 22874€ - PICK UP	14 267.26	18 782.41	4 515.15	24.04
16450000 PRET 96000€ - RACHAT PART	86 614.46		86 614.46	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	908.12	6 885.92	5 977.80	86.81
51190000 CHEQUES/LCR EN ATTENTE	894.62	6 870.98	5 976.36	86.98
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	13.50	14.94	1.44	9.64
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	139.00	129.00	10.00	7.75
16880000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	139.00	129.00	10.00	7.75
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	422 915.29	228 431.55	194 483.74	85.14
41910000 CLTS AV.ACPT RECUS S/COMM	422 915.29	228 431.55	194 483.74	85.14
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	58 143.43	89 598.03	31 454.60	35.11
40100100 FOURNISSEURS	48 610.91	35 886.59	12 724.32	35.46
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	9 532.52	53 711.44	44 178.92	82.25
DETTES FISCALES ET SOCIALES	63 394.56	74 887.68	11 493.12	15.35
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL	10 785.93	3 218.98	7 566.95	235.07
42520000 NDF MR WOZNIAK	246.24	307.84	61.60	20.01
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER		15 900.00	15 900.00	100.00
43100000 URSSAF	7 858.00	6 989.00	869.00	12.43
43730000 PRO BTP	2 365.92	2 802.13	436.21	15.57
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	5 380.40	14 416.48	9 036.08	62.68
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 986.00	4 986.00	100.00
44551000 TVA A DECAISSER	2 750.00	1 272.00	1 478.00	116.19
44566500 TVA AUTOLIQUIDATION ST		2 135.51	2 135.51	100.00
44571000 TVA COLLECTEE 19.6%	16 354.00	16 354.57	0.57	0.00
44571800 TVA COLLECTEE 20%		2 480.17	2 480.17	100.00
44587000 TCA/FACTURES A ETABLIR	12 499.32		12 499.32	
44860000 CHARGES A PAYER	5 154.75	4 025.00	1 129.75	28.07
AUTRES DETTES	11 168.39	38.80	11 129.59	NS
41980000 Clients - Avoirs à établir	11 110.00	38.80	11 071.20	NS
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	58.39		58.39	
Total IV	742 105.95	529 449.14	212 656.81	40.17

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
TOTAL GENERAL	Euros	%		
	923 476.75	778 912.92	144 563.83	18.56

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	772 067.36	1 016 112.00	244 044.64	24.02
70610000 PREST.SERVICES 5.5%	151 795.29	182 782.11	30 986.82	16.95
70630000 PREST. SERVICES 20%	39 615.54	320 852.36	281 236.82	87.65
70640000 PRESTATIONS 10%	580 656.53	512 477.53	68 179.00	13.30
Chiffre d'affaires NET	772 067.36	1 016 112.00	244 044.64	24.02
PRODUCTION STOCKEE	92 132.00	12 667.00	79 465.00	627.34
71335000 VAR. EN-COURS PROD. BIENS	92 132.00	12 667.00	79 465.00	627.34
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 500.00		1 500.00	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	1 500.00		1 500.00	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	13 353.23	7 483.57	5 869.66	78.43
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	13 353.23	7 483.57	5 869.66	78.43
AUTRES PRODUITS	179.89	49.35	130.54	264.52
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	179.89	49.35	130.54	264.52
Total des Produits d'exploitation	879 232.48	1 036 311.92	157 079.44	15.16
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	205 124.70	263 658.49	58 533.79	22.20
60100000 ACHATS MAT.IERE ET FOURN.	205 088.17	263 581.86	58 493.69	22.19
60210000 ACHATS MAT. CONSOMMABLES	36.53	76.63	40.10	52.33
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	48.00	4 656.00	4 704.00	101.03
60310000 VAR.STOCKS MAT.IERE,FOURN	48.00	4 656.00	4 704.00	101.03
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	276 714.72	368 168.52	91 453.80	24.84
60400000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	1 504.43	16 722.11	15 217.68	91.00
60405000 SOUS TRAITANCE AUTOLIQ.	10 755.00	110 252.29	99 497.29	90.25
60610000 ACH.NON STOCK.MAT.& FOURN	5 317.59	4 642.18	675.41	14.55
60630000 ACH. FOURN. DIVERSES	26 651.58	13 117.51	13 534.07	103.18
60640000 ACHATS FTES BUREAU	4 462.07	3 648.90	813.17	22.29
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	15 538.00	12 980.00	2 558.00	19.71
61215000 DIAC TRAFIC DL-096-AC	4 687.92	4 687.92		
61216000 C.BAIL TRAFIC DZ-553-FW	3 795.84	3 795.84		
61217000 C. BAIL BERLINGO ER-530-RM	4 737.58		4 737.58	
61218000 MASTER BENNES EV598GX	9 689.41		9 689.41	
61220000 Cd bail Véhicule direction	712.67		712.67	
61320000 LOYER HADDADENE	10 210.00	10 140.00	70.00	0.69
61321000 SCI DE L'AMBRE	3 240.00	3 240.00		
61350000 LOCATIONS	6 324.14	342.24	5 981.90	NS
61351000 FRANFINANCE COPIEUR	888.00	888.00		
61352000 LLD FORD MONDEO HYBRID	1 389.58		1 389.58	
61400000 CHG LOC HADDADENE	288.00	288.00		
61401000 CHG LOC SCI DE L'AMBRE	240.00	240.00		
61520000 ENTRETIEN BIENS IMMO.	3 139.89	390.00	2 749.89	705.10
61550000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 091.37	3 324.20	2 232.83	67.17
61551000 ENTRETIEN VEHICULES	4 942.66	1 565.15	3 377.51	215.79
61552000 Entretien Véhicules Direction	4 331.59	673.89	3 657.70	542.77
61560000 MAINTENANCE	657.00	544.50	112.50	20.66
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	19 209.11	15 773.77	3 435.34	21.78
61601000 IDENTICAR	358.80	292.02	66.78	22.87
61605000 HOMME CLE	1 481.75	105.85	1 375.90	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018 12		30/09/2017 12		Euros	%
61610000 ASSURANCE BOUYGUES TEL	329.88		329.88			
61810000 DOCUMENTATION	2 302.65		171.50		2 131.15	NS
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE			4 566.67		4 566.67	100.00
62112000 PERSONNEL INTERIM. CEE	37 384.00		51 032.00		13 648.00	26.74
62220000 COURTAGE S/VENTE	18 403.33		37 072.00		18 668.67	50.36
62260000 HONORAIRES	9 770.00		10 900.00		1 130.00	10.37
62261000 HONORAIRES AVOCAT	5 508.26		1 672.27		3 835.99	229.39
62270000 REMUNERAT.INTERMED. HONOR	776.21		46.54		729.67	NS
62280000 HONORAIRES DIVERS	11 650.00		700.00		10 950.00	NS
62300000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES	5 231.06		16 573.20		11 342.14	68.44
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	3 318.59		1 632.00		1 686.59	103.34
62380000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES	300.00		1 000.00		700.00	70.00
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS			16.50		16.50	100.00
62510500 FRAIS KM SALARIES			5 440.72		5 440.72	100.00
62510600 FRAIS DEPLACEMENT SALARIES	8.90		199.95		191.05	95.55
62511000 CARBURANTS	11 917.21		11 373.39		543.82	4.78
62511500 CARBURANT 95/98	4 136.52		3 202.26		934.26	29.18
62512000 FRAIS DE RESTAURANTS	736.17		1 853.87		1 117.70	60.29
62513000 DEPLA.PARKING / PEAGES	3 043.58		2 850.75		192.83	6.76
62570000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	5 587.75		2 781.63		2 806.12	100.88
62600000 FRAIS TELECOMMUNICATION	2 434.64		2 042.91		391.73	19.18
62610000 MOBILES	2 041.59		1 741.48		300.11	17.23
62620000 AFFRANCHISSEMENT	630.27		488.30		141.97	29.07
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	4 885.53		2 531.33		2 354.20	93.00
62810000 COTISATIONS	674.60		295.00		379.60	128.68
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12 004.21		11 928.31		75.90	0.64
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 486.00		1 034.00		452.00	43.71
63330000 F° CONTINUE FAFSAB	2 173.32		1 710.99		462.33	27.02
63335000 FORMATION SALARIES	1 074.99		3 090.66		2 015.67	65.22
63511000 CET-CVAE	3 544.00		2 843.00		701.00	24.66
63512000 TAXES FONCIERES	2 355.25		2 371.00		15.75	0.66
63514000 TAXES/VEHICUL.DE SOCIETES	215.00		20.00		195.00	975.00
63540000 DROITS ENREGIST.ET TIMBRE	471.00		363.76		107.24	29.48
63780000 CCCA-BTP / TAXES DIVERSES	684.65		494.90		189.75	38.34
SALAIRES ET TRAITEMENTS	206 464.66		166 291.22		40 173.44	24.16
64100000 REMUNERATIONS PERSONNEL	194 736.14		151 054.78		43 681.36	28.92
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 340.72		10 173.70		6 832.98	67.16
64140000 IND.AVANTAGES DIVERS	8 387.80		4 875.00		3 512.80	72.06
64141000 Ind. de rupture			187.74		187.74	100.00
CHARGES SOCIALES	124 269.02		103 145.12		21 123.90	20.48
64510000 URSSAF	66 916.19		53 054.10		13 862.09	26.13
64530000 PRO BTP	25 424.96		17 787.82		7 637.14	42.93
64550000 Charges Sociales Diverses	4 950.00		4 590.00		9 540.00	207.84
64580000 CAISSE CONGES PAYES	32 788.00		23 145.60		9 642.40	41.66
64700000 PEI	6 354.02		6 276.48		77.54	1.24
64710000 TITRES CESU	3 782.00				3 782.00	
64711000 ANCV - TITRES CADO	1 172.50		2 482.20		1 309.70	52.76
64750000 MED.DU TRAVAIL - PHCIE	710.35		673.92		36.43	5.41
64800000 Autres charges du personnel	40.00				40.00	
64900000 CICE	7 969.00		4 865.00		3 104.00	63.80

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	35 959.04	40 925.06	4 966.02	12.13
68111000 DOT. AMORT. IMMOB. INCORPORE.	3 150.00	4 787.03	1 637.03	34.20
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	32 809.04	36 138.03	3 328.99	9.21
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 052.13		5 052.13	
68174000 DAP Atifs Circulants-Créances	5 052.13		5 052.13	
AUTRES CHARGES	18.34	8.29	10.05	121.23
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	18.34	8.29	10.05	121.23
Total des Charges d'exploitation	865 558.82	958 781.01	93 222.19	9.72
Résultat d'exploitation	13 673.66	77 530.91	63 857.25	82.36
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	56.73	49.66	7.07	14.24
76130000 Produits de participation	56.73	49.66	7.07	14.24
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 030.46	2 249.25	218.79	9.73
76000000 PRODUITS FINANCIERS	2 030.46	2 249.25	218.79	9.73
Total des Produits financiers	2 087.19	2 298.91	211.72	9.21
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 430.92	3 297.67	133.25	4.04
66110000 INTERETS D EMPRUNT	2 580.21	2 075.20	505.01	24.34
66113000 INTERETS D EMPRUNT VOLVO	829.38	1 118.45	289.07	25.85
66160000 CHARGES D'INTERETS	21.33	104.02	82.69	79.49
Total des Charges financières	3 430.92	3 297.67	133.25	4.04
Résultat financier	1 343.73	998.76	344.97	34.54
Résultat courant avant impôts	12 329.93	76 532.15	64 202.22	83.89
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 082.00	3 254.45	2 172.45	66.75
77180000 Produits exceptionnels	1 082.00	3 254.45	2 172.45	66.75
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	71 916.67		71 916.67	
77520000 CESSIONS ELEMENTS ACTIFS	71 916.67		71 916.67	
Total des Produits exceptionnels	72 998.67	3 254.45	69 744.22	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 879.81	130.09	1 749.72	NS
67120000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION	592.00	130.09	461.91	355.07
67180000 Charges exceptionnelles	1 287.81		1 287.81	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	50 356.07	271.60	50 084.47	NS
67520000 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED	50 356.07	271.60	50 084.47	NS
Total des Charges exceptionnelles	52 235.88	401.69	51 834.19	NS
Résultat exceptionnel	20 762.79	2 852.76	17 910.03	627.81

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]